

***Création de maison d’enfants privées.***

***P.O. : Magaly Fraipont & Jean-Pierre Laurent***

***Route de Spa 157c, 4970 Francorchamps***

***Tel : 0496/61.94.62***

***www.pasaprespas.be***



**AUTORISEE ONE**

 **P.O. : PAS APRES PAS SRL**

 **ADMINISTRATRICE : MAGALY FRAIPONT**

 **TEL : 0496/61.94.62**

 **ADRESSE : Avenue De Spa 23, 4800 Heusy**

 **MAIL :** **magalyfraipont@skynet.be**

 **SITE : WWW.PASAPRESPAS.BE**

***PROJET PEDAGOGIQUE 2023***

Chers parents, ce projet a pour but de vous éclairer sur notre milieu d’accueil, sur la manière dont celui-ci est organisé, les différents moments que votre enfant va vivre sur sa journée, les principes pédagogiques du personnel encadrant. (ce projet pédagogique sera revu avec l’équipe)

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

1. **Explication de l’organigramme :**
* La SRL :

La crèche est organisée sous la forme d’une SRL (Société à Responsabilité Limitée dont le but est une finalité sociale). Il s’agit d’une personne morale, à savoir une entité de deux Administrateurs : Magaly Fraipont et Jean-Pierre Laurent.

* Le pouvoir organisateur :

C’est la personne morale qui organise un milieu d’accueil soit la SRL « Pas après Pas ». Celui-ci gère la société, l’engagement du personnel et la comptabilité.

* La maison d’enfant :

Milieu d’accueil conçu pour accueillir des enfants en collectivité dès la fin du congé maternité jusqu’à l’entrée à l’école. La capacité d’accueil de la crèche est de 35 enfants.

* La directrice :

Personne chargée de la gestion journalière du milieu d’accueil. Celle-ci justifie un diplôme de directrice de crèche ou assimilé reconnu pour exercer cette fonction. Elle est garante du projet d’accueil.

* Le garant :

Personne chargée de veiller au bon déroulement du projet pédagogique sur le terrain.

* Les encadrants :

Le personnel encadrant sont des puéricultrices ou assimilés reconnus pour exercer cette fonction sous le statut d’indépendant, salarié ou stagiaire ifapme.

Le taux d’encadrement est : 1 accueillant pour 7 enfants.

1. **Les différents moments de l’accueil :**
* La familiarisation :

15 jours avant la date d’entrée, contactez-nous afin que l’on puisse établir des jours et heures de rencontre.

Nous invitons les parents de parler à leur enfant de l’entrée dans notre milieu d’accueil, parlez des encadrants, des raisons pour lesquelles il a choisi de le confier à ce milieu d’accueil et ce tout au long de l’accueil.

Peu importe l’âge des enfants, ceux-ci ressentent des émotions.

Par le biais de la parole, vous parents et nous accueillantes essayons d’adoucir les moments de séparations vécus par vos enfants ainsi que vous-même.

Il est important qu’une relation de confiance s’installe entre toutes les parties.

La familiarisation permet à l’enfant de faire connaissance avec le personnel et son nouveau milieu de vie ; permet aux parents de se familiariser avec le personnel ; c’est également l’occasion de poser des questions et permettre à l’équipe de faire connaissance avec l’enfant.

En général, le(s) parents viennent avec l’enfant pendant une heure, cela nous permet de faire de plus amples connaissances, d’apprendre les rites et les rythmes de votre enfant.

La seconde rencontre, les parents et l’enfant viennent durant deux heures

La troisième rencontre, les parents et l’enfant viennent durant deux heures en y incluant un repas

La prochaine rencontre se fait uniquement entre les enfants et les accueillantes durant une ou deux heures.

Cette période peut être répétée en fonction de l’enfant, des parents ou des accueillantes.

Ensuite une demi-journée est organisée en incluant un repas.

Cette période peut être répétée en fonction de l’enfant, des parents ou des accueillantes.

La sixième période est une journée un peu plus longue en y incluant un repas et une sieste.

Cette période peut être répétée en fonction de l’enfant, des parents ou des accueillantes.

Les six périodes ci-dessus sont un minimum et sont donc obligatoire avant que l’horaire prévu commence. Nous vous conseillons de faire autant de périodes que nécessaire pour le bien être de votre enfants.

Tout au long de ces périodes, n’hésitez pas à nous contacter par téléphone pour prendre des nouvelles de votre enfant.

* L’arrivée/le retour :

Il est important de s’identifier à l’interphone.

Dès votre arrivée, n’oubliez pas de bien fermer la porte derrière vous pour la sécurité de vos enfants.

Dans le sas d’entrée, un tableau d’affichage nous sert à vous informer (menu, info importante, pub…)

Une table à langer est à votre disposition pour faciliter le déshabillage des plus petits.

Des étagères pour y déposer sac et maxi-cosi sont à votre disposition, chaque enfant possède un porte manteau.

Nous vous demandons de bien vouloir déshabiller votre enfant, mettre son manteau au porte manteau, ses chaussures en dessous de son manteau, son sac dans son casier et replier les poussettes.

Si vous rentrez dans la pièce de vie des enfants, il est obligatoire d’enlever vos chaussures.

L’accueil de l’enfant est un moment primordial, les parents peuvent prendre le temps qu’ils désirent pour quitter et retrouver leur enfant pour le bien être de celui-ci et au quotidien évidement. (Nous vous demandons juste de ne pas rester trop longtemps si vous arrivez au moment des repas afin de ne pas perturber le bon déroulement de ce dernier.)

Nous veillerons à accompagner la séparation enfant/parents en instaurant un rituel et ainsi à aider l’enfant à vivre en l’absence de ceux-ci.

Tout objet lui rappelant son odeur ou celle de ses parents, ses habitudes, son environnement l’aidera à la séparation.

Les échanges entre parents et encadrants se font au moment de l’accueil, les parents informent l’accueillante de ce qu’il s’est passé et de ce qui a été fait. Ceux-ci seront également effectués au retour de l’enfant où le personnel communiquera ce qu’il s’est passé au cours de la journée (selles, nourriture, repos, médicaments, aventures, progrès etc.)

Les parents peuvent disposer d’autant de temps nécessaire pour obtenir les renseignements concernant leur enfant.

**Durant l’échange entre parents/encadrants, les autres enfants ne seront pas délaissés, les enfants sont prioritaires et sont surveillés en permanence. Nous gardons toujours un œil sur tous les enfants même quand nous sommes occupés avec un parent.**

* Les repas :

Le déjeuner est principalement donné à la maison, si ~~toute fois~~ toutefois vous êtes dans l’impossibilité de donner celui-ci à votre enfant, vous devrez le fournir.

Les repas de midi sont préparés par nos soins le jour même où la veille avec des aliments frais, variés et équilibrés.

Ceux-ci sont préparés et conservés de manière adéquate selon les règles de l’AFSCA.

Les repas sont préparés suivant les recommandations de l’ONE.

Les régimes alimentaires particuliers seront respectés suivant le rythme et les besoins des enfants et l’avis du médecin donneur d’ordre.

Les goûter sont réalisés par le personnel.

Les enfants peuvent avoir à boire quand ils le désirent. L’eau est la principale boisson de la journée.

Si un enfant ne veut pas manger, on ne le force pas.

Les repas sont donnés de manière individuelle pour les bébés, et les plus petits des moyens

Les grands et les moyens-grands se serviront eux même (type self-service encadré)

* Le sommeil :

Les bébés ont des cycles de sommeil individuels; pour cela dès qu’ils en éprouvent le besoin nous les mettons à la sieste.

Ensuite, les enfants prennent un rythme (souvent deux siestes d’une heure et demie sur la journée).

Et au fur et à mesure ceux-ci grandissent et passent une sieste (+ ou – vers deux ans et demi)

Bien sûr, l’enfant peut aller se reposer, s’il le désire en dehors de ses heures habituelles.

Le rôle de l’adulte face au sommeil est de détecter les signes de fatigue et de proposer à l’enfant du repos.

Certains enfants ont le sommeil ou l’endormissement plus difficile, n’hésitez pas à nous donner toutes les informations nécessaires à son sommeil.

Les enfants sont mis à la sieste sur le dos dans un sac de couchage ou rien s’il fait chaud, les petits sont surveillés étroitement à chaque passage dans l’espace de repos. Les baby phones sont branchés en permanence.

Des couchettes sont disposées pour les grands et sont surveillé jusqu’à l’endormissement de chacun d’entre eux. Dès qu’un enfant est réveillé, nous le levons afin qu’il perturbe au moins le sommeil des autres enfants.

* Les besoins spécifiques et privilégiés :

Si un enfant tombe malade pendant la durée d’accueil, les parents sont avertis et ensemble, nous prenons les dispositions nécessaires. En cas d’urgence, c’est la décision du médecin qui fera foi~~s~~.

En cas de température au-dessus de 38,5°c nous nous réservons le droit d’administrer un antipyrétique à base de paracétamol.

Le carnet ONE est très important dans un milieu d’accueil car il nous permet d’avoir les informations à jour concernant votre enfant, celui-ci doit toujours accompagner l’enfant.

Le coussin de change et Les sanitaires seront désinfectés à l’Anios dès que nécessaire.

* L’apprentissage de la propreté :

L’enfant devient propre uniquement quand il est prêt et que celui-ci l’a décidé. Nous mettrons en place avec les parents l’apprentissage de la propreté et demandons à ceux-ci de bien vouloir continuer cet apprentissage en même temps que nous afin d’obtenir des résultats.

Des slips ou culottes en nombre suffisant sont demandés durant cet apprentissage.

Nous aidons l’enfant à tendre vers l’autonomie : lavage de mains, tirage de chasse.

* Les jeux :

Les enfants ont à leur disposition des jeux et matériels variés et adaptés (Tel que : hochet, cube, kapla, jeux d’emboîtement, poupée, voiture, train, mousse de psychomotricité, crayon, matériel de récupération……)

Il est indispensable que les filles comme les garçons aient le droit de s’exprimer et que nous répondions à leurs besoins. Nous laissons le libre choix aux enfants, de jouer avec ce qu’ils désirent et surtout de ne pas les contrarier sur leur choix. L’enfant a besoin de faire ses propres choix.

Les chants et histoires sont quotidiens.

Si c’est possible, nous favoriserons le développement de la créativité tout en respectant le rythme de chaque enfant notamment pour les évènements (comme : carnaval, pâques, fête des papas, fête des mamans, St Nicolas, Noël, Nouvel an.)

* Le passage des groupes :

Les enfants sont répartis selon leur âge et ou leur développement,

Chaque groupe d’enfants à une puéricultrice de principale et deux puéricultrices secondaires, les puéricultrices secondaires travaillent dans deux services exemple (elles travaillent chez les bébés a mi-temps et chez les petits-moyens l’autre mi-temps).

Ainsi lorsque quelques enfants seront prêts à passer au groupe suivant, ils auront automatiquement une puéricultrice qu’ils connaissent avec eux.

* Le départ vers l’école :

Et voilà, votre enfant est devenu grand et la séparation est parfois difficile pour l’enfant, pour les parents mais aussi pour nous accueillantes ; nous expliquons à l’enfant qu’il ne viendra plus mais qu’il va rencontrer d’autres copains et apprendre beaucoup de choses. Nous vous sollicitons à venir nous faire de petits coucous dès que l’envie vous en prend.

1. **Les principes pédagogiques et valeurs :**
* L’aménagement de l’espace :

Nous vous proposons un environnement attrayant et sécurisé.

Le milieu d’accueil est organisé en quatre services :

Un espace bébés conçu pour les bébés qui ne savent pas encore se déplacer

Muni de tapis d’éveil, jeux adaptés à leur âge, hochet, sensoriel, livre en tissus etc…

Deux services moyens, dès que les enfants se déplacent jusqu’à leur 2 ans.

Munis de différents jeux, permettre la coexistence de différents types d’activités libre par « coin » ex : (coin lecture, musique, voitures, dinette, poupée, psychomotricité …) et ainsi répondre aux mieux aux besoins des enfants de bouger, créer, se poser, manipuler

Un service grand, de 2 ans à l’entrée à l’école

Munis de différents jeux, permettre la coexistence de différents types d’activités libre par « coin » ex : (coin lecture, musique, voitures, dinette, poupée, psychomotricité …) et ainsi répondre aux mieux aux besoins des enfants de bouger, créer, se poser, manipuler

Il y a trois espaces de repos. Chacun de ceux-ci dispose d’un baby phone qui assurera la surveillance audio de chaque espace de repos. Un passage régulier du personnel dans les espaces-repos. Chaque enfant à son lit pour ainsi faciliter ses rites.

En ce qui concerne l’extérieur, une aire de jeux est également aménagée.

Nous aimerions que les enfants puisse se rendre à l’extérieur au maximum que ce soit dans le jardin ou en balade à l’aide d’une poucettes conçue pour emmener six enfants à la fois.

Les activités extérieures étant salissantes, nous vous demandons au quotidien d’habiller vos enfants en conséquence et si possible d’apporter des chaussures adéquates (bottes, sandales)

Il y a suffisamment d’espace, aussi bien à l’intérieur qu’à l’extérieur pour accueillir 35 enfants simultanément.

Les environnements intérieurs et extérieurs sont sécurisés. Les pièces sont lumineuses, chauffées avec un

chauffage gaz.

Les pièces sont entretenues quotidiennement et aérées autant que nécessaire et au minimum 2x 15 minutes par jour.

* Tendre vers l’autonomie :

1. Au niveau psychomoteur : nous ne mettons pas l’enfant dans une position qu’il n’a pas encore acquis. (les positions non acquises entrave la motricité libre et diminue les mouvements des enfants)

 2. Pendant les jeux : nous laissons laisser l’enfant jouer, découvrir et faire ses propres expériences sous le regard bienveillant de l’adulte qui répondra aux sollicitations de l’enfant si ce dernier le demande

 3. Pendant les soins : les soins sont considérés comme un moment privilégié. Nous sollicitons la participation de l’enfant, le laissons s’exprimer, nous lui expliquons ce que l’on va faire y compris les soins moins agréables (Ex. le nettoyage du nez)

Il est important d’accompagner avec intérêt et bienveillance le vécu émotionnel de l’enfant pour cela nous lui parlons, soutenons l’enfant dans ses émotions, lui parler de celles-ci afin de lui faire découvrir l’intérieur de son corps et le respect de lui-même, sa sensibilité.

Nous valorisons les progrès de l’enfant en l’encourageant, en le félicitant et surtout en lui laissant faire ses découvertes et en le laissant progresser par lui-même.

Tout ceci dans le but de reconnaître les compétences et les intérêts propres de l’enfant, de lui permettre d’être pleinement acteur et de lui donner une place de partenaire actif en toute situation (interaction avec l’adulte, jeu…) Il est impératif d’accompagner l’enfant avec intérêt et bienveillance dans ces activités. Il faut donc donner une place à l’enfant pour lui permettre de s’affirmer tout en se confrontant aux limites de la réalité, ceci soutiendra le processus d’individualisation psychique c.-à-d. la satisfaction de ses propres besoins et désirs mais aussi l’ouvrir à une conscience de soi et favoriser le développement de ses ressources. Ceci va lui permettre d’explorer, d’observer, de résoudre par lui-même et donc comprendre comment le monde fonctionne autour de lui. Par conséquent nous devrons donc en tant qu’encadrants veiller à nous adapter au rythme de chaque enfant.

Nous donnons à l’enfant la possibilité d’arriver à ses propres satisfactions et l’aidons à tendre vers l’autonomie.

Nous mettons en place certaines conditions autour de lui afin qu’il puisse partir à la découverte de lui-même.

Pour l’enfant l’autonomie n’est pas simplement de faire seul, c’est de connaître ce qu’il peut faire ou ne pas faire ; c’est de démontrer ce qu’il sait faire avec l’aide ou non d’une tierce personne.

Les moments privilégiés passés avec chaque enfant l’aide à devenir indépendant, ainsi les enfants acquièrent la responsabilité de leurs actes

L’autonomie étant un résultat obtenu à travers la propre capacité de chaque enfant et le respect de ses rythmes.

L’enfant qui sait ranger ce qu’il a pris, aura la responsabilité de le faire, tout comme l’enfant qui va aux toilettes seul aura la responsabilité de tirer la chasse etc.

Il est important de respecter les rites et les rythmes de l’enfant.

* La gestion des conflits/ les limites :

L’enfant obtient les réponses à ses questions, a le droit de formuler ses objections, à le droit de donner son avis,

de contester l’autorité tout en maintenant le respect de chacun.

Pour ne pas que l’autorité soit confuse ; les règles et les interdits appliqués toute la journée, restent valables lors

des arrivées et des départs en présence des parents.

Les règles du milieu d’accueil vous seront expliquées tout au long de l’accueil, il est important que nous soyons en accord avec celles-ci.

En effet, l’enfant teste les adultes pour savoir si les limites sont vraiment solides. Il est essentiel qu’il se rende

vite compte et de manière constante que les encadrants et les parents agissent d’un commun accord.

Tout enfant a besoin de ces limites (et ils les recherchent) pour évoluer.

Pour que l’enfant s’épanouisse dans la sécurité psychique, il faut que les accueillantes tissent un lien petit à petit

avec l’enfant. Pour cela il est indispensable que ce lien se fasse avec un nombre de personne restreint.

Nous encourageons les enfants à s’entr’aider en leur parlant de la difficulté d’un tel ou d’une telle, ainsi

l’enfant pourra faire preuve de solidarité envers un autre enfant. Les enfants ont la possibilité de se retrouver

entre eux sans être constamment avec les adultes mais pas en les laissant sans surveillance pour autant.

Les enfants qui sont accueillis ensemble, apprendront ensemble, apprendront à se connaître, à partager, à

comprendre les autres, à gérer leurs conflits (vers 2 ans). Au fur et à mesure des conflits, avec l’expérience personnelle qu’auront eue les enfants, ils apprendront eux même à régler la situation. Pour les petits, nous interviendrons. Par contre pour les grands, nous leur apprendrons à régler entre eux la situation.

Bien entendu, le dialogue est primordial lors d’un conflit, c’est pour cela que nous persuaderons les enfants de

régler leurs conflits par la parole et non par les coups. Si ceux-ci ne s’arrangent pas entre eux nous leur

proposerons une solution sans employer de message négatif.

L’enfant peut être isolé du groupe et avec l’adulte il reparlera de ce qui s’est passé..

* La relation de confiance :

Nous mettrons en place une relation de confiance entre parents/encadrants et la consolidant en permanence.

Nous communiquons avec les parents afin d’évoluer dans le même sens pour le bien être de l’enfant.

Nous assurerons une individualisation de l’accueil tout au long du séjour dans le milieu d’accueil tout en

respectant les différences, les rythmes et les compétences de chaque enfant pour permettre à chacun

d’interagir au mieux avec l’environnement proposé et donc de s’épanouir.

Nous prenons en considération la situation familiale de chacun des enfants qui nous sont confié. En effet, il est important que nous puissions répondre aux questions des enfants (ex : ce que fait maman pendant qu’il est accueilli)

Une fois par an, une réunion individuelle parents/ encadrants est organisée afin de prendre le temps de discuter sur l’évolution de votre enfant.

Cette réunion n’est pas obligatoire mais reste néanmoins très constructive pour les parents,

pour les encadrants, mais surtout pour les enfants.

Cette réunion se fait sur demande des parents.

Nous aimons que l’échange parents/ encadrants soit agréable et constructif.

Nous restons néanmoins accessibles tout au long de l’année.

Nous nous engageons à organiser au moins une fois par an, des réunions de parents ou toute autre forme de

participation (tel qu’un goûter ou un barbecue ; cette rencontre réunira parents, enfants, encadrants, direction et pouvoir organisateur).

1. **La non-discrimination/l’accessibilité :**

Tout enfant est le bienvenu.

Nous veillons à ce que chaque enfant puisse prendre sa place dans le milieu d’accueil.

Le montant de la participation financière est fixe.

Nous collaborons avec le CPAS , SAJ, SPJ

1. **L’enfant porteur d’handicap :**

Les parents d’enfants porteurs d’un handicap devront nous tenir au courant. Les enfants seront accueillis comme les enfants valides tout en veillant aux difficultés liées à leur handicap. Nous prendrons un avis via le conseillé pédiatrique de l’ONE.

Une réunion préalable entre la responsable et les parents sera organisée afin d’évaluer la faisabilité de l’accueil.

Avec l’autorisation des parents nous solliciterons le service AIMA (Aide à l’Intégration en Milieu d’Accueil des enfants de moins de trois ans porteurs de déficiences) OU le service PISCAP.

Ces services dédiés à la petite enfance peuvent apporter beaucoup à l’enfant mais aussi aux encadrants.

Nous pouvons faire appel à ces services si nous avons des questions sur le fonctionnement à avoir avec l’enfant ou simplement pour avoir une aide en renfort pour l’ensemble des enfants.

1. **Les formations :**

En plus de notre diplôme, nous participons à des formations, conférences (organisée par l’ONE ou par un opérateur agréé)

Trois jours de formation par an sont obligatoires.

Les dates de ces formations vous seront communiquées afin que vous puissiez prendre les dispositions nécessaires.

1. **Les assurances :**

Le milieu d’accueil disposons d’une assurance responsabilité civil ;(ce qui veut dire que celle-ci couvre les enfants accidentés en cas d’erreur de l’encadrant)

Ainsi qu’une assurance corporel individuelle (quand un enfant se fait mal seul)

**Tout ce qui se passe au milieu d’accueil en présence des parents est sous leur responsabilité.**

1. **Annexe :**

Prévention de la mort subite :

Actions préventives dans le milieu d’accueil :

Il est interdit de fumer dans le milieu d’accueil

Pour dormir, nous couchons votre enfant sur le dos, sans coussin, avec un sac de couchage et non une couverture, sur un matelas adapté au lit dont les barreaux n’ont pas plus de 6,5 cm d’écart. Nous ne mettons pas d’objet autour de votre enfant.

Les enfants sont mis à la sieste sur le dos dans un sac de couchage ou rien s’il fait chaud, les petits sont surveillés étroitement à chaque passage dans l’espace de repos. Les baby phones sont branchés en permanence.

Les grands sont surveillé jusqu’à l’endormissement de chacun d’entre eux. Dès qu’un enfant est réveillé, nous le levons afin qu’il perturbe au moins le sommeil des autres enfants.

Si votre enfant a besoin d’un doudou, choisissez en un seul de petite taille.

La température de la chambre est de 18 à 20°c, et est aérée au minimum 2x 15 minutes par jour.

**Nous vous conseillons de parler à votre enfant de son entrée en milieu d’accueil, et de faire un seul changement à la fois (ex : arrivée à la crèche pas en même temps que le commencement des repas solides)**

Nous vous remercions pour votre attention et espérons que nous avons rencontré vos attentes.

Nous nous réjouissons d’accueillir votre enfant et de partager avec lui un petit bout de sa vie

En vous remerciant de la confiance que vous nous porterez

L’équipe des Oursons